

Bondoufle, le 31 octobre 2013



Mise en œuvre d'un contrat de liquidité avec PORTZAMPARC Société de Bourse

Cybergun, acteur mondial du tir de loisir, annonce avoir confié à Portzamparc Société de Bourse la mise en œuvre d'un contrat de liquidité conforme à la Charte de déontologie établie par l'AMAFI et approuvée par la décision de l'Autorité des Marchés Financiers du 21 mars 2011.

Ce contrat de liquidité a été conclu pour une durée d'un an, renouvelable par tacite reconduction. Il a pour objet l'animation des titres de la société CYBERGUN (ISIN : FR0004031839, Mnémonique : CYB) sur le marché NYSE Euronext Paris.

Pour la mise en œuvre de ce contrat, les moyens suivants ont été affectés au compte de liquidité :

- 30.000,00 euros en espèces ;
- 20 000 titres CYBERGUN.

Recevez gratuitement toute l'information financière de Cybergun par e-mail
en vous inscrivant sur : www.cybergun.com

A propos de Cybergun : www.cybergun.com

Coté sur NYSE Euronext à Paris, Cybergun est un acteur mondial du tir de loisir. En 2012, Cybergun a réalisé un chiffre d'affaires de 89 MUSD (69 MEUR), dont 52% aux Etats-Unis et 36% en Europe. Qualifiée « Entreprise Innovante » par OSEO innovation, Cybergun est éligible aux FCPI. L'action Cybergun fait partie de l'indice CAC Small.

Action Cybergun : FR0004031839 – CYB

Obligation Cybergun 8% / OCT16 : FR0010945725 – CYBO

Contacts : ACTUS finance & communication

Analystes – Investisseurs : Chloé Van den Bussche / Jérôme Fabreguettes-Leib au +33 1 53 67 35 95

Journalistes : Nicolas Bouchez au +33 1 77 35 04 37

Découvrez l'univers des produits Cybergun :

www.facebook.com/cybergun

www.youtube.com/user/MrCybergun



Disclaimer

Ce communiqué peut contenir des données financières estimées, des informations sur des projets et opérations futurs, de futures performances économiques. Ces éléments de projection sont donnés à titre prévisionnel. Ils sont soumis aux risques et incertitudes des marchés et peuvent varier substantiellement par rapport aux résultats effectifs qui seront publiés après audit par les Commissaires aux comptes du Groupe.